

Communiqué

Enquête sur les sociétés de liquidités

La Hulpe, le 22 février 2012

Dans le cadre des enquêtes en cours depuis plus de dix ans sur les « sociétés de liquidités », la Chambre du Conseil de Turnhout a prononcé un non-lieu à l'égard d'ATENOR et de ses dirigeants en fonction à l'époque des faits. ATENOR prend acte de cette décision avec satisfaction.

Pour rappel, dans le cadre de ce dossier, une vaste et longue (plus de 10 ans) enquête, instruite par un Juge d'instruction a porté sur les opérations d'acquisition par la succursale belge de la banque SOCIETE GENERALE (France) de 18 sociétés, dont la s.a. ENTREPRISES MIGEOTTE, vendue par ATENOR en 1999.

Il est apparu par la suite que cette société avait été immédiatement revendue par la SOCIETE GENERALE à des investisseurs qui en auraient détourné les liquidités et qui auraient manqué à leurs obligations fiscales.

Au terme de cette enquête, ni ATENOR, ni aucun de ses dirigeants n'avaient fait l'objet d'une inculpation.

C'est le Parquet qui avait demandé le renvoi en correctionnel d'un nombre important de sociétés et de personnes dont le nom apparaissait dans l'enquête, dont ATENOR et ses dirigeants.

Depuis le début de ces enquêtes, ATENOR et ses dirigeants ont toujours affirmé dans tous leurs communiqués qu'ils n'avaient commis aucune fraude ni infraction tant au regard du droit fiscal que du droit des sociétés. Cette récente décision de justice confirme la position d'ATENOR.

Pour rappel, dans une procédure similaire en cours à Bruxelles, la Chambre du Conseil a décidé de renvoyer en correctionnel ATENOR et certains de ses dirigeants. Cette décision a été frappée d'appel. ATENOR et ses dirigeants demeurent confiants de voir, dans cette affaire également, leur bonne foi reconnue en justice.

ATENOR GROUP est une société de promotion immobilière cotée sur le marché de NYSE Euronext Brussels. Sa mission vise à apporter, par son approche urbanistique et architecturale, des réponses adéquates aux nouvelles exigences qu'impose l'évolution de la vie urbaine et professionnelle. Dans ce cadre, ATENOR GROUP investit dans des projets immobiliers d'envergure répondant à des critères stricts en termes de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement.

Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter Stéphan Sonnevile s.a., Administrateur Délégué.

☎ +32-2-387.22.99 - 📠 +32-2-387.23.16 - e-mail : info@atenor.be - www.atenor.be